



La Voix des syndicats | Il faudra se battre!

Au-delà des applaudissements et des remerciements que nous devons aux professionnel-le-s qui se trouvent en première ligne de la lutte contre la pandémie et à celles et ceux qui assurent le fonctionnement de la société et sont également, non pas confiés mais confrontés à la possibilité d'une infection quotidienne, subsistent de nombreux points d'ombre, des recoins vers lesquels les droits de ces mêmes salarié-e-s sont retranchés et subissent des attaques indignes.

Natalie d'Aoust-Ribordy, secrétaire régionale SSP Valais

Depuis 6 semaines, pour de nombreux-euses employé-e-s notamment dans les soins mais pas uniquement, stress et fatigue s'accumulent, pour un personnel déjà surmené avant la survenue de la pandémie, et ce dans un climat de peur et d'incertitude. En l'absence de tests systématiques, nul ne sait quel pourcentage de ces salarié-e-s a été contaminé; on ignore si l'immunité est acquise après une première infection, on ne connaît pas les séquelles. On sait juste que la crise va durer même si l'épidémie parvient à être contenue.

Mi-mars, le Conseil fédéral a suspendu partiellement des articles essentiels de la Loi sur le travail dans les hôpitaux, déplaçant notamment les horaires de travail; décision contestée avec vigueur par le syndicat des services publics (SSP). Avec la levée progressive des mesures contre le Covid à partir du 27 avril, les dispositions suspendues n'ont pas été rétablies et on peut craindre, avec la reprise des traitements médicaux am-

bulatoires et non urgents, une surcharge importante de travail pour le personnel de santé, privé de la protection minimale de la



Loi sur le travail. Le personnel a pourtant démontré depuis le début de la crise sanitaire une extrême flexibilité et a dû faire face à une crise majeure, rendue encore plus anxiogène par la pénurie de matériel de protection, tout en acceptant des changements d'horaires ou de cahier des charges au quotidien.

Depuis 6 semaines, pour de nombreux-euses employé-e-s notamment dans les soins mais pas uniquement, stress et fatigue s'accumulent, pour un personnel déjà surmené avant la survenue de la pandémie, et ce dans un climat de peur et d'incertitude.

Autre sujet problématique dans la gestion de la crise, celui de la capacité de travail des personnes vulnérables: le SSP a salué la décision du Conseil fédéral de permettre aux personnes à risque de rester chez elles si celles-ci ne peuvent pas faire du télétravail et si elles estiment que les mesures de protection sont insuffisantes sur leur lieu de travail et le risque d'infection trop élevé. Cette nouvelle modification de l'ordonnance 2 Covid-19 découle d'une campagne de dénonciation que le SSP a menée pendant plusieurs semaines, en collaboration avec d'autres organisations syndicales, contre l'obligation de retourner au travail et la mise en danger des personnels vulnérables. Le salaire est garanti même si pour l'heure, la durée

de cette garantie et son financement ne sont pas clarifiés. Plus préoccupant, aucune garantie de non-licenciement n'a malheureusement été obtenue et, en ce qui concerne notamment les secteurs publics et parapublics, la question de la mise en œuvre d'une APG ou d'une indemnité RHT n'est pas résolue.

Le SSP a salué la décision du Conseil fédéral de permettre aux personnes à risque de rester chez elles si celles-ci ne peuvent pas faire du télétravail et si elles estiment que les mesures de protection sont insuffisantes sur leur lieu de travail et le risque d'infection trop élevé.

Il faudra bientôt faire un bilan de cette crise et constater que les professions les plus engagées, les moins confinées, sont aussi bien souvent celles qui souffrent le plus des fortes pressions de notre système économique, pressions notamment sur les effectifs, à force de travailler en flux tendu, avec des dotations calculées au plus juste voire en-dessous; constater également la prévalence des métiers fortement féminisés qui sont «au front», dans les soins, l'accompagnement des personnes, la vente, et des bas salaires qui en sont le corollaire; il faudra alors continuer à se battre contre la logique économique à laquelle est soumis notre système de santé,



contre la maximisation des profits pour un petit nombre (bonjour les dividendes versés aux actionnaires), en faveur d'une reconnaissance des efforts fournis et la revalorisation des salaires de certaines professions qui sont les piliers de notre société.

Le personnel soignant témoigne



#JESOIGNE
JETÉMOIGNE

ssp  vpod

Le SSP appelle le personnel soignant à témoigner, à décrire son travail quotidien, à partager ses expériences, à raconter ses anecdotes. Nous récoltons vos récits et les publions en garantissant un total anonymat. Partant du principe que les métiers des services publics et parapublics comportent tous une dimension d'aide à la personne, donc de soin, les témoignages d'autres secteurs sont également les bienvenus.

<https://ssp-vpod.ch/campagnes/coronavirus-defendre-nos-droits-protéger-le-personnel/je-soigne-je-temoigne/>